

GR 19 – AXE 1 (actualisation juin 2022)

DEVELOPPER UNE REFLEXION THEORIQUE SUR LES MODALITES ET LES ENJEUX D'UNE CRITIQUE DE L'URBAIN A PARTIR DES AMBIANCES

- 3e modalité de travail : développement de modules d'enseignement autour de la critique de formes plurielles de normalisation des ambiances

Audas Nathalie : Module « Ambiances urbaines »

1^{ère} année - DUT Animation sociale et socioculturelle, Département Carrières Sociales, IUT2 Grenoble

12 h par année depuis 2014

Résumé

Le cours a pour objectif d'initier les étudiants à une approche critique du territoire par le biais du sensible. À partir de la mise en œuvre de différentes méthodes d'enquêtes qualitatives (marche en aveugle/malentendant, parcours commentés, etc.) et le travail autour de méthodes de restitution (cartographies sensibles, cartes mentales, etc.), il s'agit de permettre aux étudiants de parvenir à un diagnostic sensible de territoires susceptible de rendre compte à la fois de « ce qui fait l'ambiance d'un lieu » et de la part des représentations, perceptions, affects dans les modes d'habiter et d'ancrage aux milieux de vie.

Brayer, Laure : « Formes sensibles et politiques de l'habiter ».

CM, Master 1 Design Urbain, IUGA,

30h depuis 2017

Résumé :

Qu'est-ce qui constitue l'espace public urbain ? Comment les formes construites participent-elles aux conditions d'hospitalité des espaces publics ? Comment des choix de design peuvent-ils traduire une volonté d'accueil ou de mise à l'écart de certains usages ? Pour développer ces questions, nous observons la métropole grenobloise en s'aidant de deux éléments : 1/ l'idée de « chose publique », proposée par Isaac Joseph, qui incite à réfléchir aux liens entre « environnement esthétique » et « ordre civique » (Joseph I., « Paysages urbains, choses publiques », In La ville sans qualités, 1998, pages 5-25). 2/ l'approche filmique, qui donne à voir et à penser les pratiques de l'espace en même temps que les qualités dynamiques, sensibles, formelles et matérielles du lieu qui les accueille. À partir de l'étude de plusieurs espaces publics grenoblois (les sites du projet Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole), certaines formes d'aménagement articulant des enjeux sensibles et politiques sont identifiées. Relevées pour leur caractère surprenant, absurde, ou contrasté, ces formes qui font controverse sont les objets d'autant de petits films. Lors de séances de projections-discussions, ces films deviennent les supports de débats. En conviant des personnes impliquées de différentes façons dans les espaces et les formes étudiés (habitant, commerçant, élu, technicien, passant, etc.), et en les invitant à discuter ensemble à partir des films réalisés, nous souhaitons recueillir une pluralité de récits des expériences que l'on peut et que l'on souhaiterait faire dans ces lieux. À travers ce temps d'échange, il s'agit *in*

fine de faire émerger de multiples manières de percevoir et de pratiquer un espace public afin de penser collectivement son devenir.

Brayer, Laure : « Cartographier les paysages sensibles : Enquêter avec et par les représentations dans la Basse Vallée de la Romanche ».

Atelier d'arts plastiques, Licence 2, ENSAG,
30h depuis 2020

Résumé :

Cet atelier propose d'appréhender le paysage de la Basse Vallée de la Romanche de diverses manières : au travers d'explorations numériques, historiques, iconographiques, toponymiques, mais aussi au cours d'arpentages et de collectes sensibles réalisés in situ. Il s'agira, au cours d'une enquête sur, avec et par les représentations, de comprendre et de mettre en partage le paysage de la Romanche, en considérant la pluralité des expériences sensibles qu'il offre.

Nous mobiliserons pour cela deux principaux outils, la cartographie et la miniature :

- en questionnant les codes cartographiques et expérimentant de nouveaux modèles pouvant nourrir une représentation sensible
- en s'inspirant des « miniatures urbaines » proposées par Siegfried Kracauer pour produire de courtes descriptions signifiantes du paysage à partir d'une entité singulière représentative (un objet, un geste, une sensation, etc.)

Céline Bonicco-Donato : « Philosopher en architecture. Politique des ambiances »

Licence 3, ENSAG

24 h de CM depuis 2017

Résumé

À partir de la théorie foucauldienne de la discipline et de la sécurité, il s'agira de montrer que non seulement l'aménagement physique des espaces publics mais également sensible sont perçus et conçus comme des instruments stratégiques au moyen desquels des conduites peuvent être prévues, incités ou encore normalisées. Le cours s'attachera ainsi d'une part à présenter la manière dont la notion d'atmosphère s'élabore dans la nouvelle phénoménologie allemande et d'autre part à réfléchir aux modalités selon lesquelles l'espace peut s'articuler aux jeux de pouvoir, afin de réfléchir aux enjeux politiques de l'aménagement sensible.

Théa Manola : Module S7 « Dé-normer pour penser l'architecture »

Responsables :

Stéphanie Dadour et Théa Manola (2017-2018)

Théa Manola (2018-2020)

Steven Saulnier-Sinan (2020-2021)

Équipe enseignante (différente chaque année) : Stéphanie Dadour ; Aysegül Cankat ; Théa Manola ; Julie Martin ; Anthony Pecqueux ; Steven Saulnier-Sinan ; Pascaline Thiollière ; Rachel Thomas

Master 1 ENSAG – semestre 7 - « Tronc commun théorique » (1 cours au choix parmi 5)

50h TD étudiants entre 2017 et 2021

Résumé

Si durant la formation en Licence d'architecture il s'agit de présenter aux étudiants les cadres conceptuels légitimés par l'Architecture, les méthodes de conception reconnues et les références partagées, en Master, il sera progressivement et surtout question d'interroger ces manières de penser et de faire. En ce sens, cet enseignement se propose d'aborder des enjeux et questions contemporaines mais « oubliés » de la conception spatiale afin de dé-normer les cadres de pensée de l'architecture (comme profession, pratique et cadre de vie). Il s'agit alors d'accompagner les étudiants dans une considération de ce qui a été mis de côté, oublié, peu valorisé (voire dévalorisé) durant une partie de leurs études afin de saisir les enjeux sociaux, politiques ou de domination qui s'y jouent. Les thématiques abordées sont celles de l'enseignement en architecture ; de l'inhospitalité des villes ; de l'accessibilité et du handicap ; de la permissivité (ou pas) des espaces publics ; des genres en architecture et dans l'espace public, des architectures de l'informel...

Rachel Thomas : Module « Handicaps, usages, ambiances : regards croisés sur la ville accessible »

Master 2 Sciences du Territoire, Spécialité « Urbanisme et projet urbain », Institut d'Urbanisme de Grenoble

25H entre 2009 et 2021

Résumé

Ce module d'enseignement propose une réflexion sur la thématique de l'accessibilité de la ville et des espaces publics urbains à tous. A travers une réflexion critique sur les notions d'accessibilité et de handicap, et sur la construction de la norme depuis 30 ans, il s'agit de sensibiliser les étudiants à la diversité des usages et à la complexité des situations de marche dans l'espace public urbain. De ce point de vue, l'approche de l'accessibilité ne se réduit ni à une approche normative, ni à une approche technique. Elle questionne nécessairement les dimensions sensibles et perceptives de la mobilité piétonne. Plutôt que de restreindre la réflexion sur l'accessibilité au seul champ du handicap des personnes, il s'agit alors de s'interroger sur la manière dont l'espace construit et les ambiances urbaines participent à la création de situations urbaines handicapantes ou « habilitantes » pour le piéton. Outre des enseignements magistraux, le module est articulé autour d'expérimentations de parcours urbains en situation de handicap et sur des ateliers de diagnostic d'accessibilité.

Rachel Thomas : Module « Ville inclusive »

Master 2 Sciences du Territoire, Spécialité « Urbanisme et coopération internationale », Institut d'Urbanisme de Grenoble

21H entre 2012 et 2021

Résumé

Comme le module « Handicaps, usages, ambiances : regards croisés sur la ville accessible », ce module d'enseignement propose une réflexion sur la thématique de l'accessibilité de la ville et des espaces publics urbains à tous. Mais il s'agit davantage ici d'approcher cette thématique de la construction d'une ville inclusive

dans une dimension internationale, en tentant de réfléchir aux différentes modalités de prise en charge du handicap et de mise en œuvre d'outils palliatifs dans les espaces publics de grandes métropoles urbaines (Montréal, Prague, Lyon, Athènes, Barcelone...). Là encore, outre des enseignements magistraux, le module est articulé autour d'expérimentations de parcours urbains en situation de handicap.